

# Saint Léger de Montbrun



Bulletin municipal n° 37  
2021

**TAXI**  
**FAUCHER** Frédéric

Hôpitaux - Cliniques  
Gares - Aéroports - Courses



**06 89 53 14 06**

**Votre service de proximité**



**ÉLECTRICITE HTA/BT - ÉCLAIRAGE PUBLIC - GAZ**  
**TÉLÉCOMMUNICATION - ASSAINISSEMENT**  
**EAU et TRAVAUX PUBLICS**

4, rue Georges Charpak - 79600 SAINT LOUP LAMAIÉ  
Tél : 05 49 64 18 62 - Fax : 05 49 69 03 61  
E-Mail : [infos@sas-delaire.fr](mailto:infos@sas-delaire.fr)

**EARL CHEMIN FLEURY**  
**VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRE**



13, Rue de Fleury  
LAUNAY  
**79100 LOUZY**  
**Tél. : 06 85 19 09 75**



**Univ'hair d'Anaëlle**  
Coiffeuse Itinérante  
Coloriste végétal  
Coiffure Mixte

[univhairdanaelle@outlook.fr](mailto:univhairdanaelle@outlook.fr)  
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

**06.85.34.17.07**

SCEA GIGON F.  
Vigneron



Appellation d'Origine Contrôlée  
Vin de France

- Vins d'Anjou -  
- Vins de France -  
MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ

OIRON - 79100 Thouars  
3, Route du Château

Tél. cave 05 49 96 51 36  
Fax 05 49 96 55 91

**AREA URBANISME**

BET VRD

6 bis allée des Oliviers - 79300 BRESSUIRE  
Mail. [areaurbanisme@gmail.com](mailto:areaurbanisme@gmail.com)

**canopee** ATELIER  
PAYSAGE

1 ter Place de la Trinité - 44190 CLISSON  
Mail. [canopee.atelier@gmail.com](mailto:canopee.atelier@gmail.com)

**Tél. 05 49 81 57 52**

**Ô Délices**  
**du Boucher**  
CHARCUTIER - TRAITEUR  
**VINGENT DUMOULIN**  
**05 49 66 08 05**  
79, AV. VICTOR-LECLERC  
(rond point de la Vasque)  
79100 THOUARS

MAÇONNERIE - RAVALEMENT - ITE

**LEITE** CONSTRUCTION  
SARL

*35 ans d'expérience, une équipe en béton!*

Route de Puyravault - ST LÉGER DE MONTBRUN 79100  
**05 49 96 72 14** [leiteconstruction@club-internet.fr](mailto:leiteconstruction@club-internet.fr)

# Le mot du maire

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, très sincèrement, je ne pensais pas, lors de ce 2<sup>ème</sup> Bulletin Municipal, être comme pour le précédent, encore et toujours sous l'emprise de la COVID.

Certes les données sanitaires ont beaucoup changé depuis un an, l'espoir d'en finir est bien là !... peut-être trop ...! Mes chaleureuses pensées pour ceux concernés directement ou indirectement, et pour tous nos professionnels de santé.

Ce qui ne change pas, c'est notre volonté d'avancer pour notre commune, et donc pour nous tous, et ce bien sûr, dans le respect de notre devise initiale :

## HUMILITÉ - CONFIANCE - CONVIVIALITÉ - RESPECT - PROXIMITÉ

Cette année, deux personnes de notre équipe, ont préféré d'autres horizons : Simon, un agent technique et Cindy, la responsable ménage. Un jeune couple a pris la relève - merci à eux :

- **LUI** : Florian, ne connaissait pas la commune, il la découvre, l'apprécie et l'entretient.
- **ELLE** : Justine Cousseau, enfant de la commune, et donc de retour aux sources en quelque sorte, s'applique à conjuguer disponibilité, discrétion, et sérieux, pour la propreté de nos bâtiments, et la gestion de leurs locations .

Même retraité, les jours et semaines se succèdent à une vitesse vertigineuse ; mon équipe se joint à moi, pour, au quotidien, maintenir la barre, contre vents et marées ; et ce malgré les contraintes actuelles, d'inflation, d'indisponibilité de matières premières, de carence de personnel ici ou là, et... de réduction continue de subventions diverses.

Métier passionnant d'être Maire ; je vous le confirme. Chaque jour est différent. En vac, il nous faut : Prévoir, Organiser, Assister, Respecter, se faire Respecter, Investir, Expliquer, Convaincre, Comprendre, Relancer, Réclamer, Budgétiser, Programmer, Participer, Se Contenter... et Ne pas vieillir trop vite !

Très régulièrement, nous participons aux différentes réunions communautaires. Aux classiques habituelles, nous avons ajouté cette année :

- la relance du fantastique projet DEMOS : merci Pascal.
- Le nouveau pacte financier fiscal : merci Isabelle, de m'accompagner.
- Le séminaire relatif à l'élaboration de la politique Intercommunale sur le logement (*droit à construire, gisements financiers, densification!*) : merci Françoise et Mickaël.
- Le Comité de Pilotage de la Transition Energétique : pour votre serviteur
- Le comité de Rédaction de la brochure « **Territoires** »
- Les rencontres avec les élus du Conseil départemental et même la Présidente des Deux-Sèvres, suite aux Élections de 2021.

Sur un plan communal pur, outre la découverte de certaines personnalités silencieuses mais remarquables, mon devoir, est de permettre à notre population de « **vivre en sérénité et sécurité** » Vaste Projet...dont certaines pages suivantes vous détailleront les réalisations faites et nos perspectives pour 2022, issues de multiples concertations préalables, avec la



population pour certaines, du travail de nos différentes commissions dynamiques pour d'autres, et le tout dans le respect de nos engagements pris.

Sans hésitation aucune, je peux vous assurer que tout ce qui était promis pour 2021 a été réalisé. Merci donc à toute mon Équipe - élus et agents - pour leur participation, engagement, et pour « **le mérite de me supporter au quotidien... !** »

Pour conclure, Santé et Bonheur pour 2022...au moins ! Que cette nouvelle année vous soit douce et légère, conviviale, pleine de petits bonheurs ; et sachez que vous êtes tous, cordialement invités pour les « **Vœux du Maire** », programmés cette année :

**le vendredi 21 Janvier, à 19 heures,  
dans la salle Socio-éducative.**

## Sommaire

Le mot du maire	p. 3
Point financier + élections	p. 4
Conseillers départementaux (O. Fouillet et M. Gelée)	p. 5
État Civil	p. 6
Infos pratiques	p. 7-8
IDémarches en ligne	p. 9
Urbanisme (démarches)	p. 10
La lettre de l'urbanisme	p. 11
Projets réalisés en 2021	p. 12-13
Recrutements 2021	p. 13
Projets 2022	p. 14
Parc Éolien WPD	p. 15
FNATH	p. 16
ISTF - UDAF - ATI 79	p. 17
Infos Déchets	p. 18-19
Appui et Vous / CLIC	p. 20
Lions SOS	p. 20
Groupe scolaire 1.2.3. soleil	p. 21
Sifup	p. 22
Association des Parents d'Élèves	p. 23
Les Mordus du théâtre - UFAC	p. 24
Ping-Pong Club - Tennis Club	p. 25
ACCA - Amicale des Agriculteurs - Club « <b>Nous Tous</b> »	p. 26
Les Amis de Léo - L'Atelier Déco Villages	p. 27
Comité des Fêtes - Repas des aînés	p. 28
US Vrères	p. 29
Gymnastique Volontaire	p. 30
Calendrier collecte déchets ménagers	p. 31
Calendrier des fêtes	p. 32

## Présidentielles et législatives

Très bonne nouvelle : contrairement à 2021, et par nature, elles ne sont pas le même jour !

### Quand ?

- **Présidentielles : les dimanches 10 et 24 Avril 2022**
- **Législatives : les dimanches 12 et 19 Juin 2022**

### Présidentielles :

- \* Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français. La moitié des suffrages exprimés est nécessaire pour son élection.
- \* Son mandat dure 5 ans, et est renouvelable 1 fois.

### Législatives :

- \* Le scrutin permet de renouveler les 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale.

La plupart des bureaux ouvriront à **8h00** le matin et fermeront à **18 heures**.

Dans les grandes villes, dérogation possible jusqu'à 19 heures, voire 20 heures, heure de publication des premiers résultats.

**Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, au plus tard le 4 mars 2022 pour l'élection Présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les législatives.**

### Pour participer au scrutin :

- \* Vous ne pouvez pas voter par internet.
- \* Vous devez vous rendre à votre bureau de vote avec les justificatifs d'identité nécessaires.

### Procuration possible pour les électeurs absents le jour « J »

**NB :** si vous avez fait une procuration à quelqu'un, vous pouvez toujours venir voter personnellement, à condition de le faire AVANT la personne, préalablement désignée pour vous remplacer.

### ATTENTION :

Concernant Saint-Léger-de-Montbrun, il a fallu répondre à la Préfecture avant le 10 Août 2021, pour confirmer le lieu de vote identique à 2021 ou non, dans l'optique d'une crise sanitaire durable.

**Moralité :** Les élections précédentes ayant été largement appréciées en terme de lieu et d'organisation, nous voterons Tous dans la salle socio-éducative

- Plus grande pour accepter du monde avec distanciation
- Parking adapté à des mouvements de foule simultanés
- Plus conviviale pour se retrouver et échanger
- Covid oblige : comme en 2021, entrée d'un côté et sortie de l'autre avec respect des distances.

### Remarque importante :

Si besoin, en cas de difficulté ou d'impossibilité de vous déplacer jusqu'à la salle, merci de nous prévenir – un appel téléphonique en Mairie suffit.

Nous organiserons, avec plaisir, vos déplacements Aller et Retour.

## Point financier

Comme l'an dernier, il ne nous paraît pas judicieux de faire une présentation des finances à partir de chiffres prévisionnels et estimatifs. Aussi, le point budgétaire de l'année 2021 vous sera présenté dans le prochain Montr'Infos.



## SOUTENONS NOS PETITS COMMERCES

Installé depuis 18 ans, le Montbrun malgré la crise sanitaire et sa fermeture (*bar restaurant*) de plus de 5 mois pour confinement, ce petit commerce reste à votre disposition pour beaucoup de services.

### Celui ci vous propose :

- Bar Restaurant Tabac
- Dépôt de pains (*tous les jours*)
- Presse quotidienne (*Nouvelle République et Courrier de l'Ouest*)
- Française des jeux (*jeux de grattage, loto, euromillion*)
- Relais poste (*timbres, pesée du courrier, colissimo, lettre recommandée et autres*)

et :

- une nouvelle activité cette année : le Paiement de Proximité (*paiement de cantine, taxe d'habitation, taxe foncière, factures de produits locaux, ordures ménagères*)

### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : ..... 7h30 - 20h00  
 mercredi : ..... 7h30 - 14h30  
 samedi et dimanche : ..... 9h00 - 13h00

# VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX & VOUS



## CANTON VAL DE THOUET

**UNE QUESTION, UN BESOIN, UN PROJET,  
CONTACTEZ-NOUS !**

**Le Département à vos côtés au quotidien :**  
personnes âgées, personnes handicapées, PMI, protection de l'enfance,  
collèges, accompagnement de la vie associative, culturelle et sportive,  
routes départementales, fibre optique, bibliothèques, tourisme,  
insertion professionnelle, habitat, agriculture, eau, environnement.

**Olivier  
FOUILLET**

**05 49 06 78 04**  
olivier.fouillet@deux-sevres.fr

**Maryline  
GELÉE**

**05 49 06 76 56**  
maryline.gelee@deux-sevres.fr

## Etat Civil 2020



### NAISSANCES :

Élyna ROGEON née à FAYE-L'ABBESSE	Le 03 janvier 2021
Diane LECOMTE née à SAINT-BENOIT-LA-FORET	Le 09 février 2021
Zoé TALLAS née à CHAMBRAY-LES-TOURS	Le 16 mars 2021
Sacha GAUTIER né à SAUMUR	Le 29 avril 2021
Kaïss CORNUAULT né à POITIERS	Le 29 mai 2021
Minio CARRÈRE né à FAYE-L'ABBESSE	Le 31 mai 2021
Noah DAHAI SELICK né à SAUMUR	Le 28 juillet 2021
Lucas DELAVault né à SAUMUR	Le 20 sept.e 2021
Camille ROUSSEL née à KIEV	Le 20 sept.e 2021
Anatole CHARLET- VENDÉ né à FAYE-L'ABBESSE	Le 20 octobre 2021



### DÉCÈS :

Jacqueline PATRY veuve PORTET (92 ans)	Le 13 janvier 2021
Marie BREAU veuve MERCERON (95 ans)	Le 20 janvier 2021
André CHEMINEAULT (91 ans)	Le 25 janvier 2021
Renée DOUSSAINT épouse TINSON (81 ans.	Le 06 mars 2021
Joseph CHARBONNIER (84 ans)	Le 07 mars 2021
Thérèse BILLAUD veuve GOUMY (86 ans)	Le 17 mars 2021
Michel BOUCHETEAU (87 ans)	Le 28 mars 2021
Albert NAROZNY (87 ans)	Le 1 <sup>er</sup> juin 2021
Gérard POIREAULT (92 ans)	Le 03 sept. 2021
Alain PENNETIER (73 ans)	Le 16 sept. 2021
Régine BILLY veuve LASALLE (94 ans)	Le 03 octobre 2021
Philippe GAULT (69 ans)	Le 15 octobre 2021
Fredy BUREAU (62 ans)	Le 27 octobre 2021
Jean BARREAU (94 ans)	Le 23 nov. 2021



### MARIAGES :

Pascale GUÉRET et Christian ARNAULT Le 04 mars 2021



Adeline GAULT et  
Yoann SERRANO  
Le 08 mai 2021



Stéphanie CIBOT et  
Olivier MAURY  
Le 03 juillet 2021



Elodie BERGER et  
Grégory SORIN  
Le 07 août 2021



Chloé GODEAU et  
Nicolas BOISNIER  
Le 09 octobre 2021



VOTRE INFORMATIQUE A DE L'AVENIR

<p><b>THOUARS</b></p> <p>36 avenue Victor Leclerc 79100 THOUARS 05 49 66 14 46</p>	<p><b>SAUMUR</b></p> <p>33 rue du Pont Fouchard Bagneux 49400 SAUMUR 02 41 50 82 21</p>
--	---

[www.nexti-informatique.fr](http://www.nexti-informatique.fr)



**EUROREPAR**  
CAR SERVICE

**LAURENT BODET**

**GARAGE BODET**  
 32, RUE DE LA GRENOUILLÈRE  
 79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN  
 TÉL. 05 49 96 71 17 - bodet.garage@wanadoo.fr

**MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE**  
**VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**  
**LOCATION CAMPING-CAR**  
**RESTAURATION VÉHICULES TOUTES MARQUES**  
**SPECIALISTE CITROËN**

## infos pratiques

### Service d'aides-ménagères :



A.D.M.R. – Oiron  
05 49 96 54 49



### Electricité : SEOLIS

Ste Radegonde des Pommiers  
05 49 66 06 08



### Service des eaux : SEVT DE THOUARS

05 49 66 01 06



### Ordures ménagères : 'poubelle grise'

Collecte 1 jeudi matin sur 2

### Emballages recyclables : 'poubelle jaune'

Collecte 1 jeudi matin sur 2

En cas de jour férié, collecte le vendredi matin.

Conteneurs collectifs  
(verre, journaux, papiers)  
à Chenne, Meulle,  
Orbé, Puyraveau et Vrères.

### Horaires secrétariat mairie :



Lundi : 16h30-18h30  
Mardi : 10h30-12h00  
Mercredi : 16h00-18h00  
Jeudi : 13h30-15h30  
Vendredi : 16h30-18h00

### Nos coordonnées :

Tel : 05 49 96 70 01

Mail : mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr

### N° d'astreinte des élus le week-end :

06 80 01 89 59



### Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/stlegerdemontbrun1>

### Demande d'aide sociale, d'APA :

Vous pouvez retirer un dossier à la mairie ou vous adresser à l'antenne Médico-Sociale du Thouarsais 4, rue Gambetta à Thouars Tél. 05 49 68 07 33 ou télécharger le dossier sur le site du département : [www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)



### Portage de repas :

Maison retraite de Oiron  
05 49 96 51 12

### Assistance Sociale :

Centre Médico-Social  
Rue Gambetta à Thouars.  
05 49 68 07 33



### Logements locatifs :

Deux-Sèvres Habitat  
05 49 09 20 00

locataires@79habitat.fr  
Agence de Thouars  
7 rue Claude Debussy

### Déchèterie de Louzy :

Du Lundi au Samedi

- du 1<sup>er</sup> Nov. au 28 Février :  
9h à 12h et de 14h à 16h45
- du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin  
et du 1<sup>er</sup> sept. au 31 oct.  
9h à 12h et de 14h à 17h45
- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août :  
7h30 à 13h30

### Accueil de loisirs :

Thouars : Rue de Fleury - Tel : 05 49 68 00 19 - Louzy : Rue du Stade - Tel : 05 49 67 91 46

Pass Jeunes + 10 ans : Centre socio culturel - Adeline JOUFFRIAULT

Email : [adeline.jouffriault@thouars-communaute.fr](mailto:adeline.jouffriault@thouars-communaute.fr) - Tel : 05 49 66 76 40

Possibilité de participation financière de la commune pour les enfants fréquentant les centres de loisirs et la piscine.  
Renseignez vous des conditions auprès du secrétariat de la mairie.

Location des salles communales		Salle Annexe	Salle Socio	Ensemble (Salle Socio + Annexe)	Salle Quéteineau		
Tarifs 2021							
Caution		300 €	600 €	900 €	400 €		
Ménage (en option)		30 €	100 €	120 €	60 €		
Week-end (du vendredi 17h au lundi 10h)	Particuliers	100 €	320 €	400 €	180 €		
	Association Communale	60 €	200 €	250 €	100 €		
	Association hors commune	80 €	260 €	325 €	140 €		
1 journée en semaine (Tarif multiplié par 2 si 2 jours de réservation)	Particuliers	45 €	150 €	180 €	70 €		
	Association Communale	Manifestation	25 €	75 €	100 €	40 €	
			Réunion	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
			Association hors commune	35 €	90 €	125 €	50 €

En cas d'obsèques d'une personne domiciliée sur la commune ou propriétaire d'une maison d'habitation sur la commune, la salle Annexe ou à défaut la salle Quéteineau sont mises à la disposition de la famille gratuitement.

## infos pratiques

FORMALITÉS	LIEU	PIÈCES A FOURNIR	COÛT	REMARQUES
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile pour retirer le dossier CERFA sauf en cas de pré-demande en ligne.	Consultez le site internet : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>	Information sur le site internet	Les délais pour obtenir un rendez-vous sont plus ou moins longs suivant les communes.
Passeport biométrique	Prendre <b>rendez-vous</b> dans une mairie équipée de borne biométrique (Ex : Thouars, Loudun, Airvault, Bressuire, ...)			Anticipez votre démarche !!!
Carte grise	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>	Consultez le site internet : <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>	Varie en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule.	En cas de changement de domicile, l'adresse sur la carte grise doit être mise à jour dans le délai d'un mois.
Permis de conduire	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://permisdeconduire.ants.gouv.fr">https://permisdeconduire.ants.gouv.fr</a>	Consultez le site internet : <a href="https://permisdeconduire.ants.gouv.fr">https://permisdeconduire.ants.gouv.fr</a>	Information sur le site internet	Pour toute nouvelle demande, renouvellement, perte ou vol.
Autorisation de sortie du territoire d'un mineur	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	En plus de l'autorisation de sortie de territoire : La carte d'identité est obligatoire dans les pays de l'Union Européenne. Le passeport est obligatoire dans les pays hors Union Européenne.	/	Pour assurer la protection des mineurs, une interdiction et une opposition à la sortie de territoire sont possibles en cas d'urgence.
Casier judiciaire	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr">https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr</a> ou par courrier : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Consultez le site internet Pour les demandes par courrier, vous pouvez utiliser le <a href="#">formulaire Cerfa n° 10071</a>	/	- Si vous êtes né(e) hors de France, vous devrez joindre un justificatif d'identité recto/verso. - Si vous êtes né(e) à Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française, vous devez vous adresser au greffe du tribunal dont dépend votre lieu de naissance.
PACS	Mairie du domicile ou chez un notaire	Consultez le site internet : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	/	Pour toute question juridique, vous pouvez consulter gratuitement un juriste (notaire, avocat ...) en prenant rendez-vous auprès du CDAD 79 qui assure des permanences sur Thouars, Bressuire, Parthenay. Tél. 06.28.97.87.12 Mail : <a href="mailto:cdad-deux-sevres@justice.fr">cdad-deux-sevres@justice.fr</a>
Copie intégrale de l'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou site : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Indiquer nom, prénom de la personne, filiation et date de naissance.	/	
Copie intégrale de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou site : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Indiquer noms, prénoms des époux, filiation et la date du mariage.	/	
Copie intégrale de l'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile ou site : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Indiquer nom, prénom de la personne, filiation et date du décès.	/	
Listes électorales	Mairie du domicile ou site : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Copie d'une pièce d'identité, Copie d'un justificatif de domicile.	/	Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. Inscription possible toute l'année jusqu'au 6 <sup>ème</sup> vendredi précédant le 1 <sup>er</sup> tour du scrutin.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu du mariage ou Mairie du domicile qui transmettra la demande	Noms, prénoms des époux, la date et lieu du mariage, la date et lieu de naissance des enfants.	/	En cas de perte ou de séparation des époux.
Recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile ou site : <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>	Pièce d'identité Livret de famille Pour une démarche en mairie, la personne exerçant l'autorité parentale doit être présente	/	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint 16 ans.
Certificat d'urbanisme	Mairie	Toute personne intéressée par un terrain.	/	Se renseigner en mairie.
Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)	Mairie	Dossier PC si travaux de + de 20 m <sup>2</sup> Dossier DP si travaux de - de 20 m <sup>2</sup>	/	Pour toutes constructions ou modifications de l'existant.
Stock et récolte de vins	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="http://pro.douane.gouv.fr">pro.douane.gouv.fr</a>	La déclaration de stock n'est pas obligatoire pour un stock de moins de 10 hl. La déclaration de récolte n'est pas obligatoire pour une surface exploitée de moins de 10 ares.	/	Déposer votre déclaration en ligne sur le site PRODOUANE.
Concession dans le cimetière communal	Mairie	Les demandes sont à effectuer auprès du secrétariat de la Mairie.	Tarif 2022 : 150 € pour 30 ans.	Tarif 2022 : Cavurne : 400 € pour 30 ans.

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE



## MES DÉMARCHES à portée de clic !

### Carte d'identité\*

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Cession de véhicule
- Changement d'adresse
- Autre motif
- Changement de titulaire

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Passeport\*

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne :

Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

### \*Carte d'identité et Passeport

Sur Thouars : [www.thouarsetmoi.fr](http://www.thouarsetmoi.fr)

- ↳ prendre rendez-vous à l'état civil
- ↳ ville citoyenne
- ↳ démarches en ligne
- ↳ CNI ou Passeport
- ↳ suivre les étapes 1, 2, 3



Le Centre SocioCultuel du Thouarsais et la CAF vous accompagnent dans les démarches en ligne.

TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI sur rendez-vous  
au Centre-Culturel du Thouarsais  
21 avenue Victor Hugo  
Contact : 05.49.66.76.40



79

Deux-Sèvres

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



Maison du Département  
Mail Lucie Aubrac  
CS 58880  
79028 NIORT Cedex  
contact : 05 49 28 06 28  
[caue@caue79.fr](mailto:caue@caue79.fr)  
[www.caue79.fr](http://www.caue79.fr)

• Pôle Particuliers  
**Guides**

Collection Permis de Construire et Déclaration Préalable  
Guides des autorisations pour maison individuelle

- Les surfaces
- Quelle autorisation ?
- Les pièces constitutives du dossier

## Urbanisme

### Quelles démarches entreprendre pour des travaux de construction ou de démolition ?

**Avant d'entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou de démolition, vous êtes invités à vous renseigner à la mairie de Saint Léger de Montbrun :**

1. Pour vérifier que votre projet se situe dans une zone du PLUi (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*) qui l'autorise.
2. Pour retirer les documents nécessaires afin de les remplir.

Vous devrez ensuite les retourner à la mairie qui enregistrera votre dossier, puis le transmettra au service Urbanisme de la Communauté de Communes du Thouarsais qui instruira votre demande d'autorisation.

A noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme pourront être déposées par voie électronique.

Il existe plusieurs types de demande : les Certificats d'Urbanisme (C.U), les Permis de Construire (PC), les Déclarations Préalables (DP) et les Permis de Démolir (PD).

#### Le Certificat d'Urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique les règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Ce document n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

#### Il en existe 2 types :

\* Le certificat d'« *information* » renseigne sur les dispositions d'urbanisme applicables à un terrain, les limites administratives au droit de propriété (*servitudes d'utilité publique, droit de préemption...*), et les taxes et participations d'urbanisme. Délai d'instruction : 1 mois

\* Le certificat « *opérationnel* » indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de votre projet défini sommairement, et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain. Délai d'instruction : 2 mois.



#### Le Permis de Démolir

Le permis de démolir est une demande administrative qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de démolition respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. **Depuis le 02 décembre 2019, une demande de permis de démolir est obligatoire préalable**

#### à toute démolition sur la commune de ST LEGER DE MONTBRUN.

Délai d'instruction d'un permis de démolir : 2 mois.

#### La Déclaration Préalable ou le Permis de Construire : Comment savoir ?

Le type de demande (*permis de construire ou déclaration préalable*) est à déterminer suivant la nature des travaux et la superficie de la construction.

La superficie du bâtiment est déterminée **en surface de Plancher et en emprise au sol.**

**La surface de Plancher** de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades. Sont à déduire de la surface de Plancher : l'épaisseur des murs extérieurs, les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1.80 mètres, et le vide et les trémies.

**L'emprise au sol** d'une construction est la projection verticale du volume au sol, débords et surplomb inclus, à l'exception des simples débords de toiture.

#### La Déclaration Préalable

Elle est notamment exigée pour les travaux suivants :

\* Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (*exemple création ou modification des ouvertures, changement des menuiseries, réfection d'une toiture, l'implantation de panneaux solaires...*)

\* L'édification d'une clôture (*que ce soit un mur ou un grillage*).

\* Travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. (*ex : construction d'un abri de jardin, d'une véranda, d'un préau, d'une piscine, d'un chenil...*)

• **Info :** Le seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine. Toutefois entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface de plancher totale de la construction dépasse le seuil de 150 m<sup>2</sup>.

\* Travaux changeant la destination d'un bâtiment (*par exemple, la transformation d'un bâtiment agricole en bâtiment d'habitation*) si celle-ci n'implique pas de travaux.

Délai d'instruction d'une déclaration préalable : 1 mois.

#### Le Permis de Construire

Il est exigé si les travaux envisagés ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

• **Info :** Ce seuil est porté à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine. Toutefois entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface de plancher de la construction au-delà de 150 m<sup>2</sup> (*pour les maisons d'habitation*).

• **Info :** Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher (*existante ou créée*) de la future construction dépasse le seuil de 150 m<sup>2</sup>.

Délai d'instruction d'un permis de construire : 2 à 3 mois.

#### Besoin d'un conseil pour votre projet ?

N'hésitez pas à contacter le service Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes dont voici les coordonnées :

#### Service Instructeur

5, rue Anne Desrays - 79100 THOUARS  
Tél: 05 49 66 68 68

[ads@thouars-communaute.fr](mailto:ads@thouars-communaute.fr)

A votre disposition, imprimés Cerfa et renseignements sur le site du service public du CAUE.

Le service Application du Droit des Sols (ADS) est aussi un lieu d'échanges avec de nombreux partenaires : ABF (*Architecte des Bâtiments de France*), A.D.I.L (*Association Départementale d'Information au Logement*), C.A.U.E (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*), Services Fonciers, pour apporter toujours plus de renseignements et d'idées aux Thouarsais dans l'élaboration de leurs projets.

Le CAUE peut, sans se substituer à un architecte indépendant ou à un constructeur, vous aider pour la conception de votre projet de construction grâce à l'appui d'architectes conseils.

Sur leur site internet [caue79.fr](http://caue79.fr), vous trouverez 3 livrets afin de vous guider et de vous simplifier les démarches administratives :

- Quelles autorisations ?
- Les surfaces
- Les pièces d'un dossier

**A noter :** Si, pour la réalisation de vos travaux, vous devez occuper le domaine public (*trottoir ou voie de circulation*), il est nécessaire de demander auprès de la mairie une permission de voirie, voire même un arrêté de circulation.





## Direction Départementale des Territoires

# LA LETTRE DE L'URBANISME

Directeur de publication  
Thierry Chatelain – Directeur  
Conception réalisation –  
Olivier Méau – responsable d'unité  
droit des sols et fiscalité de  
l'urbanisme  
Rédaction des articles  
Services

### Taxe d'aménagement

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, les autorisations d'urbanisme donnant lieu à la création de surface de plancher sont soumises à la Taxe d'Aménagement (TA). La TA comprend une part communale finançant les équipements publics communaux et une part départementale finançant la protection et la gestion des espaces naturels et sensibles ainsi que les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Le produit de la part communale a pour objet le financement des équipements publics induits par le développement de l'urbanisation. Afin d'accompagner leur politique d'urbanisation, les collectivités territoriales peuvent procéder à une différenciation géographique des taux applicables sur leur territoire, ainsi qu'à l'exonération de certains types de construction.

**La délibération du conseil municipal qui institue la TA, en fixe les taux et les éventuelles exonérations, ou au contraire renonce à la TA doit être prise avant le 30 novembre 2021 et transmise à la DDT – STERS/DSFU avant le 31 décembre 2021 pour pouvoir s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Pour plus d'informations : [ddt-taxes@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddt-taxes@deux-sevres.gouv.fr)

### Le saviez-vous ? Compétence et énergie

Le code de l'urbanisme dispose que les autorisations d'urbanisme pour des ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie relèvent de la compétence de l'État. Elles doivent être transmises à la DDT pour instruction y compris pour les collectivités dotées d'un PLU.

C'est le cas par exemple pour l'ensemble des demandes déposées par GEREDIS ou des projets d'unité de méthanisation.

**Ce n'est pas le cas pour les panneaux photovoltaïques sur toiture ou les ombrières qui relèvent de la compétence de droit commun.**

### Dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (saisine par voie électronique ou SVE). Cette obligation peut être concrétisée par une simple adresse électronique dédiée. Les communes de plus de 3500 habitants devront également disposer d'un outil permettant leur instruction sous forme dématérialisée.

A l'exception des demandes concernant les Établissements recevant du public (ERP), toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme sont concernées : Certificat d'urbanisme (CU), déclaration préalable (DP), permis de construire (PC) ou d'aménager (PA).

Le dépôt d'une demande sous format « traditionnelle » papier est toujours possible. Le citoyen pourra donc choisir entre déposer une demande d'autorisation dématérialisée ou papier.

En Deux-Sèvres, les services instructeurs mutualisés des collectivités, le SIEDS et la DDT travaillent de concert pour que toutes les communes du département soient prêtes à proposer à leurs habitants une procédure dématérialisée pour leur demande d'autorisation d'urbanisme.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de vos services instructeurs mutualisés ou du service en charge de l'application du droit des sols de la DDT ([ddt-dsfu@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddt-dsfu@deux-sevres.gouv.fr))

Et vous pouvez retrouver tous les podcasts dédiés sur radio territoria : <https://radioterritoria.fr/search/1-PROGRAMME%20d%C3%A9mat>



### Arrivées/Départs

Mme Thérèse Marie Dané instructrice des autorisations d'urbanisme sur le site de Bressuire a pris sa retraite depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Elle est remplacée par Mme Isabelle Bonnet (05 49 06 88 62), au siège de la DDT, qui sera en charge des communes membres de l'agglomération du Bocage Bressuirais et des communautés de communes Parthenay\_Gâtine, Airvaudais Val du Thouet, Val de Gâtine et du Thouarsais.

## Projets réalisés en 2021

### ► Nos 2 boîtes à livres :

- 1 à l'école et l'autre à Orbé, à côté de la machine à pains.
- Les plus belles du canton...Servez-vous et lisez !
- Sélectionnez dans vos livres, ceux dont vous souhaitez en faire profiter les autres. Merci pour eux.

### ► Sécurité routière :

Nos 3 dos d'ânes sont maintenant définitivement opérationnels – rue de la mairie – Ecole – Chenne . Il y en même un (*rue de la mairie*) qui s'illumine lors de votre passage. A noter que celui de Chenne, initialement trop haut d'un côté, a été refait aux normes.

### ► Parking Ecole – Salle Omnisports et Chemins piétonniers



Grand changement sur ce secteur ! Le parking de l'école a été triplé afin d'éviter le stationnement des parents « *rue des Hauts Baudats* », trop dangereux aux heures de rentrées et sorties scolaires. De

ce parking – illuminé – nous pouvons facilement accéder aux stades et à la salle, par un chemin piétonnier « *sur la cour de l'école* », via un escalier métallique sécurisé, rejoignant l'impasse des Terres Fortes et donc le complexe sportif. Au total, 5 lampadaires photovoltaïques, à détection de présence, vous accompagnent sur votre trajet.

### ► Salle Socio-éducative

- Nouveau podium « *de classe* » - les utilisateurs nous ont déjà remerciés à plusieurs reprises. Plus solide, plus haut, plus long, plus large, avec 3 escaliers, dont 1 escamotable, pour ne pas prendre trop de place .
- Nouveaux micros et 1 grand rideau de fond, pour améliorer la sonorité.
- Congélateur et micro-ondes indispensables – idem dans la salle annexe.



### ► L'Assos à Orbé

- Après la réfection de la face arrière du bâtiment, en 2020, nous avons cette année, restauré la face avant, ainsi que certains appentis défectueux.
- Un nouveau miroir assure, désormais, la sécurité des véhicules pour en sortir !



### ► L'aire de convivialité à Orbé

- Enfin un coin sympa, en extérieur sur notre commune, pour

échanger, pique-niquer, refaire le monde, faire jouer les petits... et les grands. Toutes générations confondues !

- A coup sûr, un haut lieu de convivialité pour tous.
- Inauguration le 26 novembre 2021.

### ► Notre Monument aux Morts

- a également revêtu un nouvel habit, digne de ce qu'il représente.
- Les anciens combattants nous ont déjà remerciés.



### ► Tables de pique-nique

- Depuis le temps que l'on en parlait, maintenant elles sont en place, et déjà fort appréciées. Pour mémoire, pour les distraits :



- 2 à l'Église – 1 au stade sur le parking arrière – 1 à Puyraveau
- 2 au carrefour de la Lune à Rigny – 2 à côté du tennis extérieur
- 2 sur l'aire de convivialité à Orbé.



Là encore, tout ce qui favorise la convivialité est bienvenu.

Bon Appétit !



### ► Le « Marché Montbrunois »

- Démarré en Musique en Juillet et Août ; la population était très contente de se retrouver ; il s'essouffle quelque peu en octobre ; et c'est bien normal, la météo et la baisse de luminosité l'emportent sur le moral...
- A l'heure où nous écrivons, pour le 30 Novembre, nous devrions aussi accueillir le Téléthon ; de nouveaux producteurs (*boucher - « poulets portugais » - les huîtres sont de retour - nouveaux viticulteurs*)
- Pour Décembre, nous nous abstenons, pour laisser place « *aux marchés de Noël* » plus traditionnels. Rendez-vous, le 25 janvier – dernier mardi du mois – toujours dans la salle socio, avec de nouvelles attractions, nous l'espérons.

### ► Le « Périscolaire du Mercredi matin »

- Sujet de la plus haute importance
- Il fallait bien plus que quelques lignes pour vous le résumer
- Une rubrique spéciale vous attend plus loin.

### ► Bâtiments communaux

Certes, actions invisibles pour le commun des mortels – sauf peut-être pour les chasseurs ...ils comprendront. La réfection électrique exceptionnelle et de grande ampleur, de nos 9 bâtiments communaux, a été nécessaire pour la remise aux normes de sécurité et d'accueil du public. Lourdes tâches ! Investissement du chargeur pour notre tracteur...et nos agents Il le fallait bien ; la manipulation assurée par un joystick, permet à chacun d'en maîtriser la conduite en toute sécurité.

## ► Investissement dans notre Logiciel de gestion/ compta

- Grand changement pour Isabelle sur cette fin d'année.
- Là encore, investissement rendu nécessaire pour en faciliter la maîtrise et très certainement le passage à la M57 – nouveau référentiel budgétaire et comptable pour les collectivités.

## ► L'église

- Notre ambition est de faire de ce bâtiment – emblème de Saint Léger – un lieu, sécurisé, restauré, et susceptible d'accueillir, correctement outre les événements religieux (*merci Chantal*), des moments plus exceptionnels par exemple, pourquoi pas quelques concerts. Le lieu s'y prête.

Avec un autre objectif, remettre en sécurité et en fonctionnement à l'abri des pigeons, notre clocher et sa cloche !

Vu son état, il nous faudra évidemment, une programmation sur plusieurs années pour y parvenir.

Les dés sont jetés cette année, avec sur ce genre de projet spécialisé, l'assistance de 2 organisations départementales expérimentées :

- le CAUE et ID 79.

## ► La chapelle



Là encore, bâtiment patrimonial non entretenu, depuis plusieurs décennies, et dernier survivant du presbytère du temps passé.

Aucune décision n'est prise à l'heure actuelle.

Les visites organisées les 6 et 13 novembre ont permis aux visiteurs de se faire une idée...

## ► Réunions Publiques et d'Agriculteurs – les 16 et 30 septembre

Sur ces 2 points, nous aurions pu les détailler sur plusieurs pages ; mais nous préférons, chaque année, vous en faire un résumé précis et concis.

### Pourquoi ces réunions ?

- Il nous semblait important « *en début de mandat* » - ( *et oui, la Covid nous les a repoussées d'un an !*) de demander aux Montbrunois d'analyser les forces et faiblesses de notre Commune, pour faire perdurer les premières et corriger les secondes.
- Si l'on ne parle que des faiblesses, il est ressorti :
  1. notre commune – multibourgs – n'est pas très accueillante, et ce quel que soit le point de passage.
  2. Sécurité routière à améliorer encore et toujours.
  3. Déchets sauvages à maîtriser davantage ?
  4. Ruissellements – inondations – chemins – fossés. A étudier et corriger pour en établir solutions et planning d'entretien.
- Devant une population motivée – même des absents nous ont rejoints depuis – 4 comités consultatifs (*élus + administrés*) ont été créés.

Les premières réunions pour se connaître, se concentrer sur le sujet et définir un plan d'études ont déjà eu lieu sur cette fin d'année. A coup sûr, nous vous tiendrons informés des évolutions, réflexions et actions éventuelles ! Encore merci à tous, pour votre participation et votre engagement.

- NB : les compositions de ces comités, ne sont pas figées. Si ces sujets vous intéressent, vous êtes les bienvenus.

### ► Dispositif « Argent de poche »

- Mis en place pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive ; élargi à 6 jeunes en 2021
- En terme de gestion au quotidien, dans cette période estivale, juillet-août, ce nombre reste un maximum admissible pour nos agents, également en partie, en vacances à ce moment là.
- Toujours apprécié par tous, nous recommencerons en 2022.

## Nouveau Personnel au Printemps 2021

Cette année, 2 nouvelles personnes ont intégré l'équipe technique de la commune : Florian Philippon, originaire de la Bourgogne, et Justine Cousseau, originaire de la commune, revenue récemment après un temps passé dans la région parisienne.



Florian a été recruté par la commune, le 3 mai dernier, en tant qu'adjoint technique territorial pour compléter l'effectif, suite au départ d'un agent dans une autre collectivité.

Justine a elle, intégré l'équipe technique au 1<sup>er</sup> Juin, pour l'entretien des locaux et faire l'état de lieux lors des locations de salles.



**«C'est avec joie que nous intégrons l'équipe municipale»**

## Projets réalisables en 2022

« Ça va continuer de bouger en 2022, à Saint-Léger-de-Montbrun, nous le souhaitons tous... »

### ► L'Eglise :

- Indiscutablement le poids lourd de nos finances ...2022 et suivantes !

Après le choix de l'architecte, tout début d'année, il nous faudra chiffrer, et lancer la réalisation du diagnostic complet. 1<sup>er</sup> tranche d'un long parcours ; à budgétiser sur plusieurs années.

### ► La Chapelle :

Là encore, en 2022, il nous faut décider ; 5 options émergent de certaines réflexions, issues de nos 2 visites programmées sur Novembre – pour rappel les 6 et 13.

\* Destruction complète avec récupération de certains matériaux : la cloche, certaines pierres tout à fait en état, voire le vitrail !

\* Destruction comme ci-dessus avec mise en place d'un mémorial, modeste en dimensions, avec réintroduction de la cloche et constitution de certains albums souvenirs.

\* Destruction complète et construction d'un préau style « *marché ou parking couvert* », sur un emplacement, plus réduit, légèrement décalé de la départementale pour la sécurité routière.

\* Destruction de certaines parties seulement- en espérant que les autres résistent au bull – des annexes accolées et rapportées, en restaurant uniquement la partie centrale entre les 2 arches. Bien sûr pour cela, il faut trouver le financement et l'utilisation finale de ce bâtiment !

\* Voire la 5<sup>e</sup> solution, proposée par un architecte : vente en l'état, mais lui n'était pas acheteur !

Sur ce sujet tout reste possible... et son contraire ! Notre engagement financier se limitant au coût de la construction.

### ► Notre Eclairage Public :

- Trop souvent défaillant. Il nous faut là encore entamer une première phase de rénovation avec passage en LEDS, dans l'optique conjointe du confort d'une vision améliorée et d'une économie réelle d'énergie.

Très certainement 3 phases seront budgétairement nécessaires : à définir avec le fournisseur retenu, pour le détail et la programmation géographique.

- Lourde tâche car 210 lampes nous éclairent aujourd'hui ...quand elles fonctionnent !

### ► L'Eclairage du stade :

- Là encore défaillant, par intermittence ; il faut attendre un refroidissement de 30 minutes dans le noir, avant de retrouver la lumière !

- Actuellement le changement d'une ampoule devient rare et cher...entre 500 et 1000 euros par ampoule selon les cas.

### ► La Sécurité Routière :

- Encore et toujours au programme : action prioritaire pour limiter les vitesses et dangers

- De multiples points noirs subsistent sur nos hameaux.

- Sans préjuger des réflexions à venir, de notre commission "Voie", et de notre Comité Consultatif :

\* des dos d'ânes seront au programme.

\* les chicanes existantes seront revues, car pour certaines inefficaces voire dangereuses...

\* et sans aucun doute des nouveaux panneaux "Stop"

### ► Le Cimetière :

- Vaste sujet également

- Déjà bien abordé par les équipes municipales précédentes, une nouvelle gestion s'impose. Vous l'avez sans doute remarqué, un certain désordre règne dans les emplacements ; même si actuellement il est « *sous contrôle* », leur gestion doit être améliorée.

- 1<sup>ère</sup> étape : photos aériennes par drone !

- Un nouveau logiciel de gestion spécifique est là aussi à l'étude.

### ► Photocopieur/scan/imprimante :

- L'ordinateur devait remplacer le papier...

- Etude à faire pour voir si changement opportun...il est vieux, mais il fonctionne encore.

### ► Salle Omnisport :

- 2 malfaçons chroniques sont à corriger :

\* Le revêtement de la salle de ping-pong que l'humidité du sol fait gonfler ...depuis sa création.

\* La mezzanine de notre salle de sport jugée « *non conforme à l'utilisation* ».

### ► Notre Antenne Téléphonie Mobile :

- Nous la souhaitons tous, opérationnelle au plus vite sur 2022 sans doute à la rentrée de septembre.

- En essayant de l'intégrer au mieux – ou plutôt au moins mal – dans le paysage.

### Dernières News : INFO ou INTOX ?

• on me dit qu'un « *tombereau* » va trouver un nouvel emplacement et peut-être une 2<sup>ème</sup> jeunesse, suivi de prêt par un « *pétrin déclassé* » ??

• et peut-être, si la COVID s'éloigne, une manifestation festive de grande ampleur pour mi-2022 ???

D'ici là, gardons les pieds sur terre et rendez-vous pris dans le prochain « *Montbr'infos* ».



## Avancées du projet éolien de Saint-Léger-de-Montbrun

Suite à l'amélioration des conditions sanitaires, nous avons eu la chance de pouvoir vous proposer deux séquences de **permanence publique d'informations** les 10 et 11 septembre ainsi que les 26 et 27 novembre dernier.

Nous avons été heureux de vous y accueillir en nombre. **Vos avis recueillis** au sein des questionnaires établis sur les thématiques de la qualité de l'information transmise et de la pertinence des mesures envisagées nous permettent d'améliorer notre démarche et d'**adapter le projet communal à vos attentes**.

La fin d'année 2021 a également été marquée par la **rencontre de l'ensemble des communes limitrophes**. Les avis sont partagés mais tous ont pu être informés de l'évolution du projet.



Parallèlement, nous avons **travaillé les accès au site** nécessaires notamment à la phase de chantier. Une entrée par le Sud sera finalement retenue. Dans un même temps, nous avons poursuivi la **concrétisation des mesures d'accompagnement** qui permettront d'améliorer le cadre de vie des citoyens concernés par le projet de Saint-Léger-de-Montbrun.

Dans la continuité de ces échanges, nous reviendrons auprès du conseil municipal au **premier trimestre 2022**, afin de présenter l'ensemble du projet, qui sera **déposé en septembre 2022**.

Lors de la seconde permanence d'information, nous avons offert la possibilité de découvrir l'intérieure d'une éolienne grâce à la réalité virtuelle. Si certains d'entre vous n'ont pas pu se rendre disponible, mais souhaitent tout de même profiter de cette expérience, merci de bien vouloir revenir vers nous. En fonction du nombre de retour, nous pourrons reconduire la proposition faite.

### Les données clés

- 3 éoliennes**
- 13 000 foyers** alimentés chaque année
- 34 000 MWh** production électrique du projet
- 12 à 13 MW** puissance totale du projet

### Les étapes du projet

#### HISTORIQUE DU PROJET





**ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE**

fnath.org

**Section de THOUARS**

Contact et renseignement :

Commune de St Léger de Montbrun

M<sup>me</sup> NOGUES Régine: Présidente

Tél. 05.49.67.79.36

Délégué de Commune : Mr Choquet Dominique

**Groupement des Deux-Sèvres**

Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'Utilité Publique  
(Décret du 2 août 2005 - JO du 6 août 2005)

260 rue du Maréchal Leclerc

79000 NIORT

Tél. 05 49 24 12 24 - Fax 05 49 33 49 98

fnath.79@wanadoo.fr www.fnath79.org

**ACCIDENTÉS**

Travail, route, médical

**MALADES**

D'origine professionnelle ou non

**LA FNATH**

*Une association qui informe, conseille et défend*

Permanences Juridiques sur RV de 9H à 12H au Pôle Anne-Desrays Thouars  
les 2<sup>ème</sup> vendredi et dernier mardi de chaque mois.

**Tél : 05 49 24 12 24**

**ANIMATIONS 2022**

**Samedi 26 février :** Assemblée générale Salle de L'Orangerie à THOUARS. (Suivi d'un repas dans cette même salle).

**Samedi 9 avril :** Super Loto à Mauzé Thouarsais.

**Dimanche 3 Avril :** Journée Départementale à Aiffres.

**Mi-septembre :** Repas à la Résidence Gambetta.

**WILLIAM BABU  
TPA**

**06 43 11 64 19**

**TRAVAUX PUBLICS et AGRICOLES  
CARRIÈRE - REMBLAIS - ASSAINISSEMENT**

Le Gripoux - 79100 SAINT LÉGER DE MONTBRUN  
williambabutpa@gmail.com

**CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES**

## CONTACT

UDAF des Deux -Sèvres  
171, avenue de Nantes  
CS18519  
79025 Niort Cedex

05 49 04 76 76  
istf@udaf79.asso.fr

ATI 79

8 rue Alsace Lorraine  
CS 58835  
79029 Niort Cedex

05 49 06 85 60

tuteursfamiliaux@ati79.asso.fr

### Tribunal de Proximité de Bressuire

19, boulevard Albertet  
79300 Bressuire

### Tribunal Judiciaire de Niort

18 Rue Marcel Paul  
79000 Niort

Informations et documents  
à retrouver sur le site  
[www.udaf79.fr](http://www.udaf79.fr)

rubrique Services aux  
familles / Soutien et aide  
aux tuteurs familiaux

UDAF des Deux-Sèvres // Pôle  
Protection Juridique des Majeurs //  
2019 // version n°3 mise à jour  
juillet 2021



# INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

## ... UNE INFORMATION

- sur le contenu des divers régimes de protection : mandat spécial, curatelle, tutelle, mandat de protection future, habilitation familiale ;
- sur la procédure d'instauration des mesures de protection devant le Tribunal ;
- sur votre mission de tuteur ou curateur (protection des biens et/ou de la personne)

## ... UN CONSEIL TECHNIQUE

dans les démarches et formalités à accomplir (courriers à envoyer, établissement de l'inventaire, requêtes diverses, comptes rendus de gestion ...).

## ... UNE EXPLICATION

sur les aides et dispositifs médico-sociaux.



## RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ

### A l'UDAF

- 171, avenue de Nantes 79025 NIORT
- 29 A, boulevard du Guédeau 79300 BRESSUIRE

### A l'ATI

- 8, rue Alsace Lorraine 79000 NIORT
- 14, rue Louis Braille 79200 PARTHENAY

Au Tribunal de proximité de Bressuire

Sur proposition du juge

## INFORMATIONS COLLECTIVES

À Niort et à Bressuire

Pour connaître les modalités et posez vos questions, adressez-vous à l'adresse mail suivante : [istf@udaf79.asso.fr](mailto:istf@udaf79.asso.fr)

## PERMANENCES CDAD \*

Tous les 4e mercredis de chaque mois  
de 10 h à 12 h  
Mairie de Thouars - 15, place St Laon  
79100 THOUARS

\* Conseil Départemental d'Accès aux Droits

Vous souhaitez exercer une mesure de protection en faveur de l'un de vos proches, ou vous venez d'être désigné tuteur ou curateur familial par le Juge des Tutelles,

l'UDAF des Deux-Sèvres et l'ATI 79 peuvent vous apporter...

## Rapport d'activité 2020 service déchets ménagers 2020 – Synthèse

### FOCUS SUR L'ANNEE 2020

- En 2020, se sont tenues les élections municipales conduisant à une nouvelle gouvernance conduite par le Président-Maire Bernard PAINEAU et pour ce mandat, le service déchets est pris par Edwige ARDRIT cinquième vice-présidente et Maire de la commune de Tourtenay.
- L'année 2020, marque également l'année des premiers résultats du nouveau schéma de collecte suite à la refonte du service déchets ménagers en 2018. Cette refonte vise principalement la réduction des déchets et la préservation de l'environnement tout en anticipant les futures réglementations.

### LES PREMIERS RÉSULTATS

Grâce à cette réforme et à l'évolution du comportement des habitants du territoire, la quantité de déchets du bac noir a fortement diminué et la quantité des déchets recyclables a augmenté ce qui confirme le succès de ce nouveau système de collecte.

2015	2019	2020
------	------	------



### POURSUITE DE LA REFORME ET PROJETS 2021

Après cette réforme du schéma de collecte, nous entrons dans la deuxième phase de la réforme à savoir l'évolution du mode de financement. 2020 était l'année test pour suivre la production des déchets de chaque usager et s'assurer du bon fonctionnement des installations. En 2021, les levées comptabilisées apparaîtront sur la taxe déchets 2022.

Concernant les projets en 2021, nous allons poursuivre l'optimisation des temps de collecte, mettre en place des nouvelles colonnes de verre, ouvrir les comptes usagers permettant aux habitants du territoire de suivre leur production de déchets et la fréquentation en déchèterie.

### CALENDRIER D'ACTIONS



\*Chaque année, ce sera la production de l'année précédente qui servira à établir la part incitative.

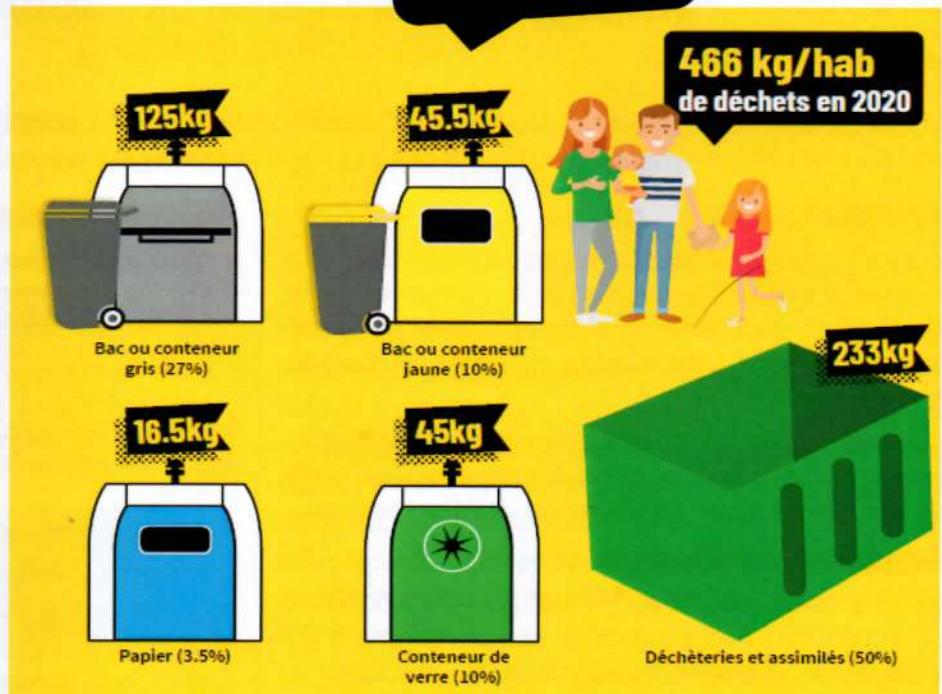
**LA COLLECTE EN 2020 SUR LE TERRITOIRE**

Le Thouarsais en 2020 c'est **16 687 tonnes** de déchets collectés sur son territoire - 13% de moins que 2019.

Une famille en moyenne produit **466 kg** de déchets par an reparti comme sur le schéma.

La déchèterie représente 50% des déchets collectés sur le territoire.

**16 687 t**  
de déchets collectés  
(- 13.3% par rapport à 2019)



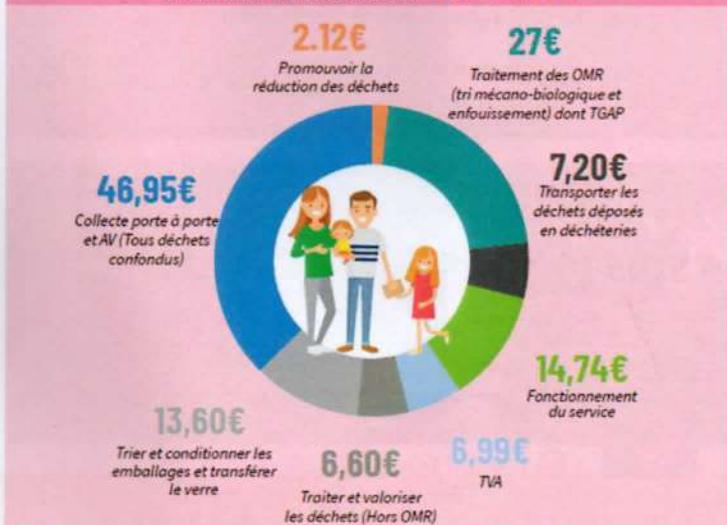
**TRAITEMENT ET VALORISATION EN 2020 SUR LE TERRITOIRE**

En 2020, **76,4%** des déchets collectés sur le Thouarsais ont été valorisés. Un taux de valorisation en constante évolution. Des efforts restent à faire sur les déchets issus de la collecte sélectives en l'occurrence les emballages et les papiers dont la qualité se dégrade

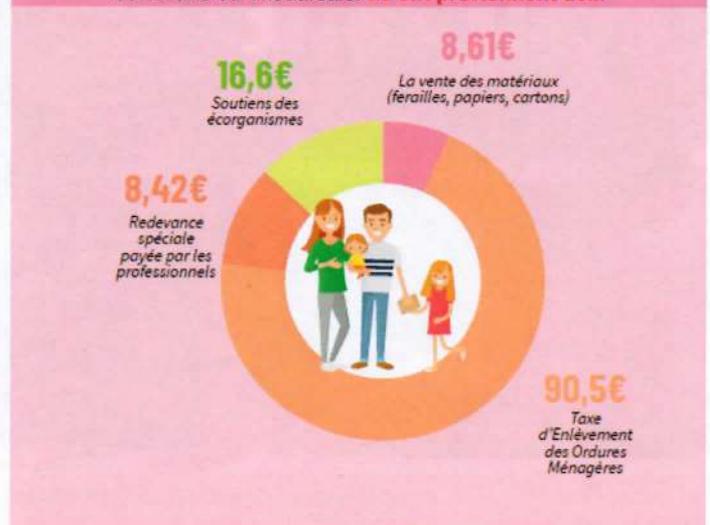
Les deux modes de valorisation des déchets issus du territoire sont la valorisation matière (**67%**) et la valorisation énergétique (**8%**).

	Taux de valorisation déchets quotidien	Taux de valorisation déchets déchèterie	Taux de valorisation global
2020	73,7%	80,1%	76,4%
2019	67,6%	80,9%	73,5%
Evolution	9,2%	-1,0%	3,9%

**121,1 €** ont été dépensé en 2020 par habitant de la Communauté de Commune du Thouarsais. Ils ont servi à...



**124,28 €** ont été dépensé en 2020 par habitant de la Communauté de Commune du Thouarsais. Ils ont proviennent de...





## Centre Local d'Information et de Coordination de THOUARS (CLIC Antenne de Thouars)

**POINT  
INFO  
SENIORS**

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de THOUARS est un « *point info seniors* » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

### Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

### Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (*maison de retraite, résidence autonomie...*).
- vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (*ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...*).

### Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (*France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...*),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (*exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...*)

**Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres  
CLIC Antenne de THOUARS  
Tél : 05.49.67.83 53**

6, rue Gambetta 79100 THOUARS  
Mail : clic-thouars@appuietvous.org

*Accueil du public :*  
**du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h**  
Privilégier la prise de rendez-vous

# CETTE BOÎTE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

AVEC LE

## LIONS CLUB DE THOUARS

**DISTRIBUTION GRATUITE DE LA PETITE BOÎTE DANS LES PHARMACIES**

Cette boîte contient des informations concernant votre santé et vos traitements utiles pour les services d'urgence : (pompiers, SAMU, ...)

Lorsque les secours interviennent chez vous et voient une étiquette derrière la porte, ils savent que dans le réfrigérateur se trouve la boîte Lions SOS.

*Opération Lions Club réalisée en partenariat avec le SDIS 79 avec la participation des professionnels de santé, des services d'urgence et le soutien de : Ordre des Médecins, Ordre des Infirmiers, Ordre des Pharmaciens et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres.*



### LIONS SOS COUPON DE DEMANDE

*À remettre à une des pharmacies du Thouarsais en échange de la boîte Lions SOS*



Je souhaite obtenir :  
 1 boîte Lions SOS

## vie scolaire

### Groupe scolaire 1.2.3. soleil

RPI ST Léger de Montbrun/ ST Martin de Mâcon

- Coordonnées de l'école :  
Groupe scolaire 1.2.3. soleil  
1 impasse des terres fortes - Vrères  
79100 ST Léger de Montbrun  
Tél. 05.49.96.70.26  
Mail : ce.0791178B@ac-poitiers.fr

Cette année, l'école 123 soleil a fait sa rentrée avec un nouveau parking et un escalier permettant de faciliter l'accès à l'école. Elle compte 139 enfants pour 6 classes.

Toutes les classes disposent d'un **ENT** (espace numérique de travail) comme le font actuellement certains collèges. Il s'agit d'un dispositif informatique en ligne,

personnalisé et sécurisé, qui permet aux élèves et aux parents d'avoir accès à diverses informations : résultats scolaires, devoirs à faire, organisation de l'établissement, projets, etc.

**La musique** est le thème de l'année et les CE2 ont la chance de participer au **projet DEMOS** (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale).

Ce dispositif est initié et coordonné par la Philharmonie de Paris.

Durant trois années, les enfants bénéficieront de trois heures d'ateliers de pratique instrumentale par semaine, en classe et hors temps scolaire, encadrés par des musiciens et des danseurs, et des stages pendant une partie des vacances scolaires.

Des instruments seront prêtés pour trois ans à partir du 18 décembre aux élèves afin qu'ils puissent pratiquer. Les élèves

### • Equipe pédagogique

TPS/PS	Cindy AIPAR ATSEM : Isabelle BERTHONNEAU
MS-GS	Virginie PESSEREAU et Océane BABIN ATSEM : Maryline STOQUERT et Alyssia BOUTET
GS-CP	François PRIMAULT et Océane BABIN ATSEM : Léa PIALLAT (Les matins)
CE1-CE2	Christophe PAULIN
CE2/CM1	Mélanie BRIMAUD
CM1/CM2	Stéphane DUPRÉ, en décharge de direction le jeudi et classe assurée par Océane BABIN

participants de Saint-Léger-de-Montbrun pourront choisir entre l'alto et le violoncelle.

Ils intègrent donc un orchestre complet, composé d'élèves de sept écoles du Thouarsais et de musiciens professionnels, dirigé par M. Victor Jacob.

Nous espérons que les élèves pourront montrer ce qu'ils ont travaillé cette année pendant la fête d'école, le samedi 25 juin.

Les CE2, CM1 et CM<sup>2</sup> iront à la Bourboule, en Auvergne, lors d'une classe découverte, du 4 avril au 8 avril 2022.

La liaison école-collège se poursuit à travers différents projets, avec les élèves de CM<sup>2</sup> et des classes de 6<sup>ème</sup> du collège Jean Rostand.

La participation au concours du Kangourou des Mathématiques et des projets littéraires avec la sélection du Prix des Incorruptibles sont reconduits.

Les classes de GS/CP, CP/CE, CE2/CM1 et CM1/CM<sup>2</sup> bénéficieront d'un spectacle au théâtre de Thouars.



Noël 2020 17/12/2020 11:18



Projet Santé avec les étudiantes de l'IFSI



Projet Vélo



Sortie de fin d'année accrobranche



07/07/2021 11:51



Randonnée de fin d'année 02/07/2021 09:50

Suivez toute l'actualité de l'école et du SIFUP sur le site Internet de l'école :

<http://sites79.ac-poitiers.fr/st-leger-de-montbrun/>

## Accueil de loisirs périscolaire 123 Soleil

Depuis le mercredi 8 septembre 2021, un nouveau service de garde d'enfants est proposé aux familles, à l'école de Vrères : l'accueil de loisirs périscolaire du mercredi matin.

Petit rappel historique : En septembre 2018, notre RPI a opté pour le changement de rythme scolaire. On est alors passé de 4,5 jours de classe à 4 jours, ce qui a posé problème à quelques familles pour la garde des enfants le mercredi matin.

Relancé sur ce sujet à la rentrée 2020, le SIFUP a entamé début 2021 de longues et fastidieuses démarches administratives pour la mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi matin.

L'ALP 123 Soleil accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans le mercredi, pendant les périodes scolaires, sauf les jours fériés :

- Ouverture le matin : 07h15
- Fermeture le midi : 12h30

Ce service est destiné prioritairement aux enfants scolarisés au groupe scolaire 123 Soleil, situé à Saint-Léger-de-Montbrun.

Les enfants scolarisés en dehors de cet établissement peuvent être accueillis sous réserve de place disponible et de la validation de la commission prévue par le SIFUP à cet effet.

**Tarifs** (par enfant et par matinée, quelles que soient les heures d'arrivée et de départ) :

Quotient familial CAF et MSA	Enfants Scolarisés à l'école 123 Soleil	Enfants Non Scolarisés à l'école 123 Soleil
0 à 770	6 euros	8 euros
771 à 1 500	8 euros	11 euros
+ de 1 500	12 euros	14 euros

Pour tout renseignement : [alp123soleil@gmail.com](mailto:alp123soleil@gmail.com) ou 06.50.42.64.88

**JESSICA TALBOT**  
06 76 22 16 07

LES LÉGUMES DE JESSICA

MEULLE - 79100 ST-LEGER-DE-MONTBRUN

**iad** VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Votre conseiller en immobilier

**Jimmy DOUET**

07 72 44 50 42

OBTENEZ GRATUITEMENT UN AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN

iadfrance.fr

Contactez-moi

**LALY PROUST**  
PHOTOGRAPHE

39 rue Raymond Duplantier  
79100 St Léger de Montbrun  
www.lalyp.fr 06 77 44 54 59

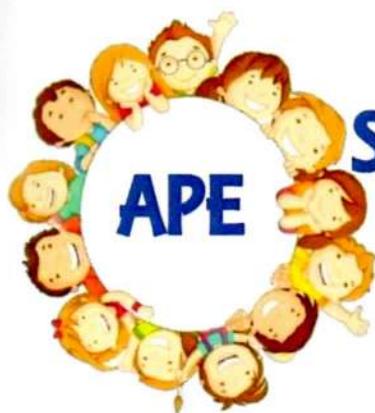
**LM Energies**

Plomberie  
Chauffage  
Sanitaire

INSTALLATION ■ ENTRETIEN ■ DÉPANNAGE

140 Avenue Emile Zola  
79100 THOUARS

05 49 66 19 41  
06 63 67 75 68 [lmenergies79@gmail.com](mailto:lmenergies79@gmail.com)



## St Léger de Montbrun St Martin de Maçon



### Composition du bureau :

Président :	Nathalie GENDRON
Vice-présidents :	Etienne BODY Jean Baptiste MARTIN
Trésorier :	Adeline DESIDERIO
Vice Trésorière :	Emilie FRADIN
Secrétaire :	Céline GAUTIER
Communication :	Séphora FAUCHER
Achats :	Elodie MARTINNEAU Caroline GAUTREAU Sandrine LEDOUARIN
Evènement manifestation	Noéline COLLONIER Gaylord MARTINNEAU Mickael MAROLLEAU
Responsable boissons :	Noëlline COLLONIER Gaylord MARTINNEAU Mickael MAROLLEAU

Chaque année et encore plus cette année vu les 2 années compliquées que nous venons de passer, l'APE se mobilise pour soutenir les activités scolaires et extra scolaires des enfants de l'école 123 soleil. L'association tente de répondre financièrement aux demandes des enseignants afin de concrétiser les projets menés auprès des élèves (*besoin matériel, pédagogique ou financiers*).

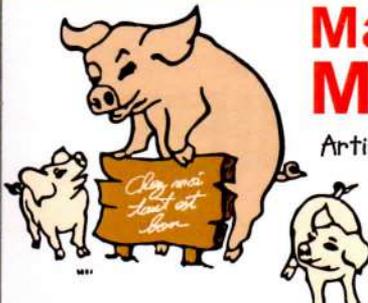
Pour cela, l'APE met en œuvre plusieurs types d'actions au cours de l'année scolaire. Nous reconduisons des ventes de brioche, jus de pommes, fromages et saucisson, le marché de Noël, le bal, et bien sur la fête des écoles. Nous essayons chaque année d'organiser des projets, participant ainsi à la vie de nos communes.

Chaque année, nos manifestations obtiennent un franc succès et une fois encore nous profitons de cette page pour vous remercier à être si nombreux à vous impliquer tout au long de l'année.

Date à retenir : Ventes de brioches, jus de pommes ... courant octobre 2021, **Marché de Noël** le 11 décembre 2021, **Vente de fromages et saucissons** début janvier 2022, **Bal** le 12 Février 2022, les dates des autres manifestations sont à définir.

**Dates à retenir :** Ventes de brioches, jus de pommes ... courant octobre 2021, **Marché de Noël** le 11 décembre 2021, **Vente de fromages et saucissons** début janvier 2022, **Bal** le 12 Février 2022, les dates des autres manifestations sont à définir.

*Tout le bureau vous souhaite une excellente année 2022*



## Maison MUREAU

Artisan Charcutier Traiteur

39, rue Rabelais - THOUARS

05 49 66 04 46

[www.charcuterie-mureau.fr](http://www.charcuterie-mureau.fr)

BRESSUIRE

Sous les halles,  
le mardi et  
vendredi

THOUARS

Sous les halles,  
le mardi et  
vendredi

## Menuiserie FUZEAU

Menuiserie bois, PVC, aluminium, mixte  
Portail et automatisme  
Agencement intérieur, cuisine fabrication sur mesure

05 49 96 7000 - 06 81 35 18 25  
[fuzeau.sarl@wanadoo.fr](mailto:fuzeau.sarl@wanadoo.fr)  
26 bis rue de la Mairie - 79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN

[www.menuiserie-fuzeau.fr](http://www.menuiserie-fuzeau.fr)

## Les Mordus du théâtre



Encore une année sans théâtre en 2021. C'est, je l'espère pour mieux rebondir en 2022 avec une pièce de Jean Thovey « *L'amour est dans l'à peu près* ». Un petit comptable, jeune retraité, décide de vivre ses rêves d'aventurier sur l'Amazonie. C'est sans compter sur l'intrusion d'une femme en quête de ce que vous découvrirez si vous nous faites le plaisir de venir à notre prochain spectacle.

Les représentations auront lieu à la salle socio-culturelle de Vrères les vendredi 25 mars et samedi 26 mars à 20h30 ainsi que le dimanche 27 mars à 15h30.

Et si vous désirez nous rejoindre, tél Michel Hareng 07 71 81 86 91



## UFAC Saint Léger de Montbrun

### Composition du bureau :

Président : ..... Henri FAJOUX  
 Vice-Président : ..... Pascal ARNOUX  
 Trésorière : ..... Josiane FAJOUX  
 Secrétaire : ..... Jean-Michel COUSIN  
 Membres du bureau : ..... Guy PETIT



Nous déplorons le décès de Gérard POIREAULT.

Les différentes cérémonies ont été célébrées avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts de SAINT-MARTIN-DE-MÂCON et devant un Monument fraîchement rénové par la Municipalité à SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN.

- AFN : 15
- OPEX : 1
- Veuves : 7
- Sympathisants : 6



# RATEAU FRERES

énergies renouvelables

ENERGIES RENOUVELABLES • CHAUFFAGE • ELECTRICITE • SANITAIRE - PLOMBERIE  
 SPA • TRAITEMENT DE PISCINE • ISOLATION DES COMBLES • COUVERTURE - ZINGUERIE

---

*Thouars St Varent*

4 RUE HENRI DUBOIS 05 49 96 37 84 2B RTE DE GLENAY 05 49 67 51 14  
 WWW.RATEAUFRES.FR CONTACT@RATEAUFRES.FR

# MEUNIER

G.C.

POMPE À CHALEUR - ELECTRICITE - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE  
 CLIMATISATION ENERGIE RENOUVELABLE - PISCINE FILTRATION - TRAITEMENT DE L'EAU

ZA La Croix Camus - Rue Gutenberg  
 79100 SAINTE-VERGE - Tél. 05 49 66 10 04  
 contact@meuniergc.fr - www.meuniergc.fr



## Ping-Pong Club Saint Léger de Montbrun

L'année écoulée, sur les quatre équipes engagées en championnat départemental, les quatre se sont maintenues car nous n'avons joué que 3 journées sur les 14 que compte la saison, le Covid-19 est passé par là.

Pour cette saison 2021-2022, le nombre de licenciés est en baisse, surtout chez les jeunes. Le club comptera, malgré tout quatre équipes : une promotion régionale (PR), une départementale 1(D1) et deux départementales 2(D2).

L'objectif est au moins le maintien pour toutes les équipes, mais avec la crise sanitaire (Covid-19), on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve ; malgré tout, restons positifs.

Les entraînements (comme les rencontres) ont lieu à la Salle Omnisports de Vrères, dans de très bonnes conditions de jeu :

- le mardi .....de 18h à 20h30
- le vendredi .....de 20h30 à 23h30

Nous avons également une école de tennis de table (séance réservée aux jeunes joueurs) encadrée par Henri THOMAZEAU, qui a lieu le mardi de 18h00 à 19h15.

Comme l'année écoulée, le mercredi de 16h00 à 18h00, une séance d'entraînement dirigée, ouverte à tous les licenciés qui le souhaitent, est animée par Sébastien Gatard.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Henri THOMAZEAU au 05 49 96 78 12.

Site du comité 79 de tennis de table :

<http://cd79fftt.cc-parthenay.fr/>

Site de la ligue Nouvelle Aquitaine :

<http://www.lnatt.fr/>

**Président** : .....THOMAZEAU Henri

**Secrétaire** : .....GALARD Sophie

**Trésorier** : .....LIÈVRE Ludovic



## Tennis Club Saint-Léger – Louzy

Les années se suivent et se ressemblent, malheureusement ! Sur le plan sportif, l'année 2021 a été pire que 2020. Un seul championnat a pu se disputer, celui des + 35 ans !

Le rapprochement avec Saint-Varent ou Mauzé-Rigné, envisagé l'an passé, n'a même pas pu être tenté, lors du championnat Senior (annulé) !

**Lors de l'Assemblée Générale du 16 septembre, le Bureau a été reconduit :**

**Président** : .....Pierre FAUCHER  
**Vice-président** : .....Christophe CHATRY  
**Secrétaire** : .....Pascal LACROIX  
**Trésorier** : .....Pascal LACROIX  
**Membres** : David BRÉGEON, Frédéric FAUCHER, Baptiste LETANG, Olivier DURDON

Cette année, le club s'orientera plus vers du tennis loisir et n'engagera donc pas d'équipe en championnat. Il sera toutefois possible pour nos joueurs de participer aux championnats par équipe avec les clubs de Saint-Varent ou Mauzé-Rigné, sous forme de prêt.

**Entraînements à la salle omnisports de Vrères :**

- le mercredi, de 18h à 22h.
- le vendredi, de 18h à 22h

 <b>Travaux Publics – Transport</b> <b>Balayage de voirie</b>	 <b>Maçonnerie – Carrelage</b> <b>Taille de pierre – Béton armé</b>
<b>4, rue du souvenir – 86120 ROIFFÉ</b> 05 49 98 76 38 - rtl.bureau@grouperfo.fr	
 <b>37 Marigny Marmande</b> <b>Fabrication d'Enrobé froid et chaud</b> <b>Vente sable, gravier... béton</b>	 <b>86200 Saint Laon</b> <b>Vente de matériaux calcaire</b> <b>Sable, gravier, reprise de déblais</b>

## ACCA Saint Léger de Montbrun

### Composition du bureau :

**Président** : ..... BOULORD David

**Vice-président** : ..... CLAVEAU Kevin

**Trésorier** : ..... RENAULT Patrick

**Secrétaire** : ..... RICHARD José

**Les membres** : GRIVAUULT Anthony, BOULORD Frédéric, CAILLET Fabrice, ARNOUX Pascal, DIGUET Guy

**Sociétaires saison 2021/ 2022 : 145**

**Attributions de Bracelets** : Chevreuil : 25 - Cervidés : 3

### Dates à retenir :

Brevet de chasse aux chiens courants, aux lièvres : le 22 et 23 Janvier 2022

Assemblée générale : le 26 Juin 2022

**Le conseil d'administration et les sociétaires vous souhaitent une Bonne et heureuse année 2022**



## Amicale des agriculteurs



Après pratiquement deux années de fermeture, notre association a enfin repris ses activités dans l'été 2021, pour le plus grand plaisir de ses sociétaires. Merci à La municipalité qui a pris en charge le ravalement des façades de notre immeuble et un grand bravo à nos bénévoles pour la réfection intérieure de la salle.

Nous espérons vous retrouver nombreux à l'assemblée générale, troisième week-end de Janvier 2022.

Les activités belote, palets, pétanque et vtt sont au rendez vous avec les précautions « covid » qui s'imposent.

**L'amicale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année**

## Club « Nous Tous » des Aînés Ruraux

**Mon équipe et moi-même, venons vous souhaiter Bonnes fêtes de fin d'année 2021 et Bonne Année 2022**

L'année passée a été bien longue, sans activités.

Enfin, le 1<sup>er</sup> juillet, avec masque et gel hydroalcoolique, nous avons repris par un barbecue.

Nous espérons reprendre en 2022 nos activités telles que voyages, concours de belote...ainsi que tous les jeudis, de 14h à 18h30, jeux de cartes et de société. La bonne ambiance est assurée !

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez prendre contact avec :

**M. TESTON Lionel, Président : Tél : 05 49 66 37 89**

Services Funéraires et Marbrerie

**Samuel CRON**

Votre conseiller en Prévoyance Obsèques

05 49 70 05 05

**Siège Social**  
39 bis, rue de la Gendarmerie  
79600 AIRVAULT

130, av. du Président Wilson  
79200 PARTHENAY

31, av. de la Gare  
79330 SAINT-VARENT

**Centre Funéraire LEYLAVERGNE**  
Route de Saumur - Ste Verge - 79100 THOUARS  
**Tél. 05 49 96 37 37**  
cfleylavergne.vincent@orange.fr

CFL



## Comité des Fêtes

**2021 : Une année encore difficile dûe au COVID 19**

Malgré cela, avec la détermination des membres du Comité, nous avons pu réaliser notre soirée Cabaret.

Elle a rencontré un très grand succès auprès des personnes présentes. Pour information : nous déplorons qu'aucun élu ne soit venu à cette soirée. Nous les informons que le Comité des Fêtes Montbrunois est bien le Comité des Fêtes de St Léger de Montbrun et non des communes avoisinantes.

A la fin de l'année 2021, le bureau et certains bénévoles arrêteront leur engagement auprès du Comité des Fêtes. Nous souhaitons bien sûr que celui-ci perdure.

Et pour conclure, n'oubliez pas notre réveillon de la St Sylvestre le 31 Décembre 2021



**Tous nos meilleurs voeux pour cette année 2022**



## Repas des aînés

Quelle belle journée, et quel agréable moment ! Certes Tous vaccinés - c'est le cas de le dire ! - nous étions impatients de remettre cette excellente manifestation sur les rails.

Et aux dires des nouveaux participants et des autres, ce fut un grand moment de rencontres, d'échanges inhabituels, et de convivialité.

Certains, sans doute les plus « *gourmands* », voulaient même que l'on refasse plus fréquemment !



**Merci à tous :**

- Traiteur et son personnel compris - pour votre participation dynamique !
- Damien et son équipe ont, eux aussi, été excellents ! Ambiance garantie !
- D'avoir laissé vos soucis à l'extérieur, le temps de cette pause.



« rangés et sérieux »



« en pleine action – attention aux dos ! »



« ça dégénère »

Pour la photo suivante, il y a prescription ...

## US Vrères

### Composition du bureau :

<b>Président :</b>	SORIN Grégory
<b>Vice-présidents :</b>	BAUDRY Mickael et LHOMEDET Daniel
<b>Trésorier :</b>	LHOMEDET Jérôme
<b>Trésorier adjoint :</b>	PETIT Corentin
<b>Trésorier suppléant :</b>	COLAS François
<b>Secrétaire :</b>	PETIT Jean-Jacques
<b>Secrétaire adjoint :</b>	HARENG Gautier
<b>Secrétaire suppléant :</b>	ROGEON Garry

La saison 2020/2021 est une nouvelle fois à oublier pour les raisons que nous connaissons tous ! Saison stoppée dès Octobre après 4 matchs de championnat seulement.

Cette saison 2021/2022 est à prendre comme un nouveau départ. Toutes les cartes sont redistribuées, chaque club a vécu les 2 années de COVID différemment. De notre côté, les dirigeants sont restés actifs pendant cette période et espèrent franchir pour la 1<sup>ère</sup> fois la barre symbolique des 200 licenciés.

Cette saison, plusieurs éducateurs interviennent sur le groupe sénior, la structure est renforcée : Maxime Chaigneau, Mathieu Babin et Dimitri Vincent rejoignent Jérémie Babin et Garry Rogeon, déjà en poste précédemment.

3 équipes séniors masculines sont engagées (D2, D4 et D5), l'objectif actuel est le podium dans chaque championnat.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire du club et unique dans la région, nous engageons 2 équipes féminines séniors ; 1 foot 11, 1 foot à 8.

Du côté des jeunes, l'entente Espoir Nord Est 79 accueille 60 enfants sur la préformation (6-11 ans) puis 40 sur la formation (12-17 ans, en association avec Louzy).

Nos 2 arbitres, Corentin Moulière et Laurent Lemaître continuent d'officier cette saison. Corentin sur des matchs de D3 et Laurent D2. Bravo à eux.

Le club remercie la quarantaine de dirigeants et bénévoles qui s'impliquent semaines et week-end pour le bon fonctionnement de l'association, la municipalité pour l'entretien des terrains et des abords du stade et les sponsors qui nous aident financièrement. Nous avons besoin de tous pour renforcer et améliorer l'attractivité de notre association..

### Dates à retenir pour 2022 :

Samedi 8 Janvier : Concours de belote

Samedi 19 Mars : Bal



**Services à domicile**  
Ménage/Repassage  
Garde d'enfant  
Jardinage  
Bricolage

**Centre Services**  
Agence de Poitiers  
05 86 09 00 49

poitiers@centreservices.fr  
20 rue Gaston Hulin - 86000 Poitiers  
www.centreservices.fr

50 réductions  
Vente d'articles gratuits



**Vente  
Achat  
Location  
Gestion  
Estimation**

Vos agences immobilières  
**THOUARS et BRESSUIRE**

contact@afi79.fr      www.afi79.fr

## Gymnastique Montbrunoise

### Composition du bureau :

**Co-présidentes :** ..... Liliane Brossard, Marcelle Brossard,  
Michèle Lacroix, Marylène Sauvestre

**Trésorière :** ..... Céline Roussel

**Secrétaire :** ..... Annie Belliard

**Les membres :** ..... Anne-Marie Augeard, Annie Leclerc,  
Marie-Claude Le Douarin, Brigitte Merceron Biondi, Nadia  
Narozny, Marie-Hélène Poupard

**Cours :** Gym tonique, le lundi de 20h15 à 21h15  
Gym douce, le jeudi de 18h à 19h  
Step, le jeudi de 19h à 20 h

Encore une année en demi-teinte, qui s'est traduite par beaucoup de cours annulés et des semaines sans activités. Lorsque nous avons repris, et comme nous étions dans l'impossibilité d'utiliser la salle, nous avons « squatté » le terrain d'entraînement du foot pour des cours en plein air. Une heure par semaine qui nous a fait un bien fou au corps et au moral !

La rentrée de septembre a été plutôt positive, dans le sens où nous avons vu revenir certaines personnes et accueilli des nouvelles. Nous appréhendions car les clubs de sport en France, ont beaucoup souffert et ont vu leurs nombres de licenciés diminuer. Pour marquer ce début d'année, le club a offert à chacune un sac accompagné d'une gourde financée, elle, par le SEVT.

Le 17 octobre, le club a organisé la 7<sup>ème</sup> édition de sa randonnée pédestre. Les participants ont vagabondé sur les chemins de notre belle commune empruntant, selon leur

forme, un des trois parcours proposés (7, 10 et 14 kms). Petite différence avec les années précédentes, il n'y avait qu'une même pause pour tous à côté de l'église.

Le soleil, omniprésent, nous a apporté de nombreux marcheurs (presque 400) qui ont apprécié, selon leurs dires, notre organisation et notre accueil.

Il est vrai que ce genre d'évènement nécessite des semaines de préparation et la mobilisation de tous. Merci à nos conjoints qui, tous les ans, nous rejoignent et aux bénévoles pour aider sur différents postes.



Très fatigués mais ravis, nous avons clôturé cette belle matinée, par un pique-nique très festif.

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022 !**



## AU FIL DES SAISONS

Entretien des espaces verts  
Jardinage, Débroussaillage, Tontes, Tailles  
Avantages fiscaux 50%

REGIGNANO SERGE  
PAYSAGISTE

Orbé - 79100 St Léger de Montbrun  
TEL : 05 49 96 72 25  
serge.regignano@orange.fr

## HOME SCHMIDT HOME

**PARKING LECLERC - 79100 THOUARS**  
05.49.67.84.94 - contact@schmidt-thouars.fr

# CALENDRIER 2022

## PAS-DE-JEU, PLAINE-ET-VALLEES, MARNES, ST-MARTIN-DE-MACON, ST-LEGER-DE-MONTBRUN, TOURTENAY

COLLECTE DU :

**JEUDI**



JANVIER 2022						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

### MARS 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### MAI 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### JUN 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### JUILLET 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### FÉVRIER 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

JE COCHE POUR SUIVRE MON NOMBRE DE RAMASSAGES

- 6 janv.
- 20 janv.
- 3 fév.
- 17 fév.
- 3 mars
- 17 mars
- 31 mars
- 14 avril
- 28 avril
- 12 mai
- 27 mai
- 10 juin
- 23 juin
- 7 juil.
- 21 juil.
- 4 août
- 19 août
- 1 sept.
- 15 sept.
- 29 sept.
- 13 oct.
- 27 oct.
- 10 nov.
- 24 nov.
- 8 déc.
- 22 déc.
- TOTAL**

### AOÛT 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### SEPTEMBRE 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### OCTOBRE 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### NOVEMBRE 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### DÉCEMBRE 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

UNE COLLECTE DES EMBALLAGES TOUTES LES 2 SEMAINES (les déposer dans le bac en vrac, sans sac, vides et non emboîtés)

EN ALTERNANCE AVEC LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Retrouvez les dates de collecte de votre commune dans le calendrier ci-contre :

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés

Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein.

Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24. Retrouvez les emplacements sur notre site internet.





# le calendrier des fêtes et manifestations 2022

**Sous réserve d'une actualité sanitaire positive !**

<b>Janvier</b>	<b>08</b>	Concours de belote - Football Club « US Vrères » - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>21</b>	Voeux du Maire – Salle socio-éducative de Vrères
	<b>22</b>	Concours départemental et régional de chiens courants
	<b>28</b>	Assemblée Générale des Anciens Combattants - Salle Quéteineau
<b>Février</b>	<b>12</b>	Dîner dansant – Association des Parents d'Elèves - Salle socio-éducative de Vrères
<b>Mars</b>	<b>19</b>	Dîner dansant – US Vrères - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>25, 26, 27</b>	Théâtre – Les Mordus du Théâtre - Salle socio-éducative de Vrères
<b>Mai</b>	<b>06</b>	Concours de belote - Club ' Nous Tous' - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>08</b>	Repas des Anciens Combattants - Salle Quéteineau
<b>Juin</b>	<b>25</b>	Fête de l'École – Association des Parents d'Élèves – Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Mâcon
	<b>27</b>	Assemblée Générale – ACCA - Salle Quéteineau
<b>Juillet</b>	<b>14</b>	Cérémonie – Stade de Montalais
<b>Septembre</b>	<b>23</b>	Concours de belote – Club Nous Tous – Salle socio-éducative de Vrères
<b>Octobre</b>	<b>08</b>	Repas des Aînés organisé par la commune - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>16</b>	Randonnée pédestre – Gymnastique Volontaire - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>23</b>	Bourse aux jouets – Les Amis de Léo - Salle socio-éducative de Vrères

**Suivez l'actualité communale sur IntraMuros (<https://www.intramuros.org>)**

## Saint Léger De Montbrun

32 Rue de la Mairie

**79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN**

Tél. : 05.49.96.70.01 - Fax : 05.49.96.72.01

E-mail : mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr